

Compte rendu

Assemblée Générale Essoyes TT

Samedi 09 décembre 2017

Introduction :

L'assemblée générale de l'association s'est tenue en salle de la Mairie d'Essoyes le samedi 9 décembre 2017 en présence de 28 personnes, dont, en autres, 19 adhérents, la totalité des membres du bureau dirigeants, 3 des sponsors 2017 et un des membres du conseil municipal.

La séance débute à 18h45

Marc Vigneron prend la parole et remercie chaleureusement la municipalité d'Essoyes et les sponsors 2017.

Il remercie également les 30 adhérents de l'année qui vient de s'écouler en soulignant l'implication et la confiance de ces derniers envers notre club naissant. Il les félicite pour leur participation aux différentes épreuves en précisant que notre association sportive a ainsi été représentée dans « les quatre coins de la France » Il insiste sur la volonté de poursuivre son objectif de diriger un club dont les adhérents se sentiront soutenus, autant sur le plan administratif qu'humain et que faire partie d'un club doit apporter quelques avantages aux adhérents. Il annonce la décision de la municipalité, lors du conseil municipal du 5 décembre, d'attribuer la location du terrain d'Essoyes (terrain de + de 40 ha) à notre club et reviens sur l'historique de cette décision.

Rapport moral par Nathalie Mazotti

La secrétaire insiste sur le fait que cette décision de conseil la satisfait mais que tous les membres d'Essoyes TT ne doivent pas prendre cela pour une victoire. Il n'y a pas de perdant ni de gagnant et nous avons maintenant un challenge à relever. Elle dit que l'équipe doit être motivée devant le travail attendu, patient car tous les projets ne se feront pas en 2018 et surtout tolérants.

En effet, le club sortant, déçu, multiplie les attaques verbales via les réseaux sociaux et les attaques matérielles en saccageant des aménagements sur le terrain (dont certains avaient été fait par nos soins)

Elle rappelle l'historique de la location du terrain, insistant sur le fait que c'est bien Marc Vigneron qui est à l'origine de la demande à la Mairie en 2012. Elle dit qu'elle va publier sur les réseaux sociaux et sur le site d'Essoyes TT, un texte qui retrace cet historique, mais elle précise qu'il ne faut en aucun cas créer ou alimenter une polémique puérile et stérile et remercie les adhérents d'avoir eu l'intelligence de ne pas répondre aux provocations de ces derniers jours.

Elle rajoute que le club va tenter de rencontrer les différentes sociétés de chasse afin de trouver un arrangement et d'établir un calendrier qui conviendra à chacune des disciplines.

Rapport moral par Laura Blanchet :

La secrétaire félicite à son tour les adhérents Essoyes TT qui ont participé aux épreuves nationales telles que les championnats de Ligue, les cross-country, les endurances, le Touquet et les classiques.

Elle précise que le souci d'inscription sur le site « Moto TT » en précisant l'appartenance au club Essoyes TT est levé et dit de la prévenir si un problème subsistait.

Elle confirme que notre club est depuis le début affilié FFM et qu'à ce titre, les événements que nous organiserons pourront être au calendrier FFM.

Elle précise que Nathalie Mazotti et elle, reprennent l'organisation des 5 H d'Essoyes 2018, sans aucune appréhension, puisque c'est elles qui avaient organisé les 4 premières éditions.

Côté pratique elle dit que tous les échanges se feront principalement par mail aux adhérents mais qu'en cas de moindre incompréhension, il ne faudra pas hésiter à venir la solliciter.

Elle dit que le partenariat avec Aub'moto continue et que des offres promotionnelles seront proposées aux adhérents en 2018, outre les 10% de remise habituels.

Rapport financier par Anne Brunet

La trésorière annonce le bilan financier 2017, qui est positif et précise que les dédommagements prévus au règlement 2017 sur les engagements de nos pilotes aux différentes courses ont pu être honorés. Elle dit que les comptes pourront être communiqués à chaque adhérents qui les demandera. Elle précise que la location du terrain aura un impact financier :

- Sur les dépenses parce que le prix de la location s'élève à 2000€ /an, qu'il faudra prévoir une cotisation d'assurance plus importante, et qu'il faut aussi refaire des travaux sur les bâtiments et sur ses alentours (l'escalier a été retiré et les tranchées qui servaient à empêcher les personnes étrangères au club ont été rebouchées. De plus il n'y a plus de portail. (Elle appelle d'ailleurs aux bonnes volontés qui pourraient avoir une idée pour se procurer du matériel à moindre frais : Clôture, peinture, piquets...)

L'organisation de certaines épreuves et événements prévus ne pourra se faire sans une certaine avance de trésorerie.

- Sur les recettes puisque le fait d'organiser des événements sur le terrain augmentera, nous l'espérons des bénéfices.

Elle demande à l'assemblée de bien vouloir solliciter les entreprises qui accepteraient de nous aider en 2018, en précisant qu'un document comptable serait fourni.

Divers

- Qui peut venir rouler sur le terrain ?

Les adhérents et toute personne qui le souhaitera à conditions de montrer les documents administratifs de sa moto (assurance, CASM, certificat d'immatriculation ou licence...)
La 1^{ère} journée de découverte sera gratuite et chaque journée supplémentaire coûtera 10€ ;
- Nathalie Mazotti précise que la Mairie aide énormément les associations essoynennes (prêt des salles, subventions) et en contrepartie, sollicite de temps en temps pour aider à l'organisations de divers évènements. Elle fait appel aux bonnes volontés pour répondre présents lorsqu'elle les y invitera par mail. Elle précise qu'en 2018 sera organisé la route du champagne en fête au village.
- Marc Vigneron dit que le club Essoyes TT financera cette année une session de formation au poste de directeur de course et demande à tout volontaire de bien vouloir se faire connaître rapidement.
- Laura Blanchet dit que l'ancienne page « les 5 heures d'Essoyes » va être renommée et réactivée.
- Anne Brunet dit que les adhésions 2018 pourront être prises en ligne en même temps que les licences sur le site de la FFM.
- Nathalie Mazotti précise qu'un avenant aux statuts stipulant les délibérations sera prochainement envoyée en Préfecture .

La séance est levée à 20h.

Essoyes TT
Mairie
10360 Essoyes
Mail : essoyestt10@gmail.com
Site internet essoyes-tt.webnode.fr